

chemin du Canada. Ces pêcheurs retourneront à leur ancienne occupation et ils auront besoin d'acheter des bateaux de pêche et des moteurs à essence. Or, ils économiseront une somme de \$37.50 sur chaque moteur qu'ils achèteront. Mon honorable ami qui est imbu du véritable instinct conservateur, ne songe nullement au progrès des différentes classes de la population. Il ne songe qu'à la situation existante; il ne s'occupe pas de ceux qui songent à l'avenir et qui désirent contribuer au développement de nos industries.

M. LADNER: Mes honorables amis de la droite ne songent qu'à capter des votes.

M. KYTE: Le point que je tiens à faire ressortir, c'est que l'économie comptera surtout en ce qui regarde la construction de nouveaux bateaux. Un grand nombre de moteurs seront achetés dans les Provinces maritimes l'année prochaine et au cours des années à venir. Et maintenant, mon honorable ami fait allusion à cette réduction de droits comme s'il s'agissait quelque peu d'un triomphe économique. Or, n'est-il pas au fait que son chef, à son arrivée au Parlement au cours de la première ou de la seconde session qu'il passa ici, proposa une résolution tendant à diminuer sensiblement les droits sur les instruments aratoires? Mon honorable ami ne prétendra pas que son chef a eu tort d'adopter cette attitude? De plus, l'ancien gouvernement représentant le parti de mon honorable ami, a abaissé les droits sur les machines agricoles, il y a quelques années. Or, si mon honorable ami avait occupé un siège ici, à cette époque, il aurait certainement appuyé ce programme. Et si c'était une bonne chose d'abaisser de temps à autre les droits sur les instruments servant à l'exploitation de l'industrie agricole. . .

M. LADNER: J'en doute fort.

M. KYTE: . . . on ne saurait trouver mauvais certes que nous abaissions les droits sur les instruments utilisés pour le développement de nos pêcheries.

M. NEILL: Il est peut-être a propos, à mon titre de représentant des pêcheurs de la côte du Pacifique, que je fasse quelques observations sur cette question. L'honorable député de Skeena (M. Stork) est retenu en ce moment au comité d'enquête sur les frets maritimes. Sans cela, je suis convaincu qu'il aurait pris la parole pour manifester sa manière de voir dans l'intérêt des pêcheurs qu'il représente ici avec moi. J'ai quelque peu discuté la question, au cours de mes remarques sur le budget. J'ai souligné les bénéfices que les pêcheurs tiraient de la

[M. KYTE.]

diminution des droits sur les moteurs à essence, sur la ficelle qui entre dans la confection des filets ainsi que de la réduction de l'impôt sur les ventes. Je ne crois pas qu'il soit dangereux que ces manufactures ferment leurs portes immédiatement à Vancouver. Il est étrange de noter que chaque fois qu'il est question de dégrèvement de droits, ces industries sont menacées de la ruine. Cependant, elles existent encore, bien que d'année en année, de session en session, elles fassent entendre la même jérémiade. Tout en se plaignant qu'ils éprouvent des pertes ces industriels n'en continuent pas moins leurs diverses exploitations.

M. LADNER: Puisqu'un abaissement des droits a été si avantageux, selon mon collègue, serait-il favorable à l'élimination complète des droits pour toutes les manufactures?

M. NEILL: Dans mon discours sur le budget j'ai dit que les honorables députés avaient perdu 60 p. 100 de leur temps à discuter cette sempiternelle question du libre-échange et de la protection, et je ne me laisserai pas entraîner aujourd'hui dans ce débat abstrait. Je veux être guidé par les circonstances selon qu'elles se présentent. Je traite maintenant de la disparition partielle de l'impôt sur les moteurs des bateaux de pêche de la côte du Pacifique. Le droit n'a pas été enlevé complètement. C'est lui qui permettra aux manufacturiers de subsister. L'honorable député de Vancouver-Sud (M. Ladner) s'efforce de déprécier les avantages qui en résulteraient pour les pêcheurs, et, par quelque méthode abstraite de raisonnement, calcule que ces pêcheurs ne retireraient de bénéfices que dans la proportion de \$3.75 par année. Sur la côte du Pacifique,—je ne suis pas au courant des affaires de l'Atlantique,—lorsque nous achetons des moteurs, nous les payons, et nous ne répartissons pas les paiements en dix ou seize ans. Si l'honorable député de Northumberland (M. Snowball) a réellement dit, comme le prétend l'honorable député de Vancouver-Sud, que les moteurs à essence sur ces embarcations durent seize ans, je diffère d'opinion avec lui. D'abord, ils n'ont pas été en usage durant seize ans et j'en connais qui ne peuvent servir plus de six ans. Quoi qu'il en soit, l'assertion de mon collègue est exagérée. Non seulement le moteur lui-même, mais les parties qui le composent doivent être renouvelées de temps à autre.

On nous parle d'encouragement des industries fondamentales. Les crédits du ministre de la Marine et des Pêcheries (l'hon. M. Cardin) contiennent un article de plusieurs centaines de mille dollars pour favoriser la